



République Française
Département de la Drôme
Arrondissement de VALENCE
Commune de PONT DE L'ISERE

MAIRIE PONT DE L'ISERE
PLACE DE LA MAIRIE
26600 PONT DE L'ISERE

Téléphone : 0475846013

Télécopie : 0475847552

courriel : mairie-de-pont-de-lisere@mairiedepontdelisere.fr

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU - REUNION DU 18 Juin 2018 à 19 H 30

L'an deux mille dix-huit le dix-huit juin à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de PONT DE L'ISERE, régulièrement convoqué le douze juin deux mille dix-huit s'est réuni en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Madame LAMBERT Marie-Claude, Maire.

Nombre de conseillers
en exercice : **23**

Nombre de conseillers
présents : **21**

Nombre de conseillers
représentés : **1**

Date de convocation :
12/06/2018

Présents : Mme LAMBERT Marie-Claude, M. WEIBEL Jean-Christophe, Mme POUILLY Isabelle, M. ROUX Daniel, Mme CHASTAGNIER Isabelle, M. PIZIEUX Marc, Mme CASTELLO Christel, M. MAGNIN Pierre, M. PLANTIER Claude, M. RENAUD Claude, M. SIFFLET Jacques, M. TOURET Patrick, Mme FONTANET Elisabeth, Mme BLACHE Martine, Mme SAVIN Christiane, M. BIGI Pascal, Mme METERY Véronique, Mme GOSSE Brigitte, M. BOUYER Jean-Pierre, Mme LEROY Colette, M. BACCARO Alain,

Absente : Mme BERBIER Nathalie

Absent excusé : //

Absent ayant donné pouvoir : Mme SAINSORNY Marjorie, pouvoir à Mme GOSSE Brigitte

Secrétaire de séance :

La présidente ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Madame POUILLY Isabelle est désignée pour remplir cette fonction.

I – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE DU 14 Mai 2018

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le procès-verbal de séance du 14 Mai 2018.

En préambule à la réunion Madame le Maire demande au Conseil Municipal la possibilité de rajouter deux points à l'ordre du jour :

- **Subvention au Comité des Fêtes pour 800 €**
- **Location bureaux Avenue du 45^{ème} Parallèle**

Ces points seront placés en fin de l'ordre du jour

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le rajout de ces points à l'ordre du jour.

II – DELIBERATIONS

QUESTION N° 1	Rapport du service de l'assainissement pour l'année 2017
----------------------	---

Exposé :

Madame le Maire informe le Conseil municipal que le rapport du service d'assainissement fait par VEOLIA est à disposition pour consultation.

Principales informations pour le service d'assainissement :

- 1336 clients raccordés
- 6 postes de relèvement
- 2 trop-pleins de postes de refoulement
- 28,186 kms de canalisations hors branchements (dont EU 19 599 ml et EP 8 587 ml)

L'essentiel de l'année 2017

♦ Principaux travaux

Curage préventif :

Réseau EU : 3 278 ml

261 Grilles /avaloirs

4 puits perdus

Désobstruction :

3 désobstructions (2 branchements et un collecteur)

Et vidange de 5 puits filtrants

Travaux neufs :

Réalisation d'un branchement EU en PVC DN 25

Réalisation d'un branchement eau pluvial en PVC DN 160

Réalisation d'un branchement EU en PVC 200

Réalisation d'un branchement EU en PVC 160

Extension réseau assainissement en PVC 200 Longueur 70 mètres

Travaux de maintenance :

Remplacement moteur, platine et garniture mécanique ; Renouvellement pompe vide cave ; Renouvellement clapet à boule P1 et ballon anti-bélier ; Epreuve initiale potence de levage PR ; Remplacement du parafoudre de la ligne RTC ; Réparation canalisations de refoulement pompes percées PR ;

Entretien des installations :

Une tournée mensuelle est effectuée, afin de vérifier l'état des poires et sondes de niveau, ainsi que la bonne marche des pompes. Un curage est prévu, semestriellement, sur l'ensemble des postes de relevage. Des interventions ponctuelles complémentaires de curage ont été réalisées en cas de besoin (amas de graisses par exemple)

Assiette de redevance : 140 444 m³

Le prix se décompose ainsi :

FERMIER

Part fixe	13.22 € HT
Part proportionnelle :	0.0607 € par m ³

SURTAXE COMMUNALE

Part fixe (19 * 2)	38.00 €
Part proportionnelle :	0.65 € par m ³

Décision :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés PREND acte de cette communication.

QUESTIONS N° 2	Acquisition parcelle ZK 130
-----------------------	------------------------------------

Exposé : Madame le Maire expose au Conseil municipal qu'une parcelle de terrain ZK 130 quartier Lauve est à vendre. Cette parcelles est située en zone AUe zone à urbaniser à vocation d'équipement. Dans la possibilité d'aménagement de la zone de loisirs elle propose au Conseil municipal de se prononcer pour une éventuelle acquisition de cette parcelle.

Décision :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés ACCEPTE le principe de l'acquisition d'une partie de la parcelle ZK 130 à 1 € le M² après entente avec le propriétaire pour une surface de 1764 m².

QUESTION N° 3	Création poste pour besoin saisonnier
----------------------	--

Exposé :

Madame le Maire expose qu'en raison de la nécessité de maintenir la surveillance du complexe sportif il y aurait lieu de créer un emploi saisonnier d'adjoint technique à temps non complet à raison de 2.77 heures hebdomadaires (12 heures par mois) à compter du 01/09/2018

Décision :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, DECIDE de créer un emploi saisonnier, d'adjoint technique à temps non complet à raison de 2.77 heures hebdomadaires à compter du 1^{ER} Septembre 2018

QUESTIONS N° 4	Décision modificative N° 1 Budget général
-----------------------	--

Exposé : Madame le Maire présente le projet de décision modificative n° 1 au budget général

Section de Fonctionnement :**Dépenses :**

6574 Subvention de fonctionnement	800.00 €
022 Dépenses imprévues (augmentation)	2314.00 €

Recettes

73223 Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales (bénéficiaire)	2 314.00 €
7718 Autres produits exceptionnels	800.00 €

Section d'Investissement :

Dépenses

2184 opération 447 Mobilier et matériel divers 2018	10 000.00 €
2315 opération 430 Voirie 2017	50.00 €
2315 opération 439 Aménagement esthétique avenue du Rhône	650.00 €

Recettes

020 Dépenses imprévues (diminution)	10 700.00 €
-------------------------------------	-------------

Opérations d'ordre Travaux pour compte de tiers

Cette opération n'étant pas une opération d'ordre il est nécessaire de régulariser la décision budgétaire 2018 et de la faire apparaître en opération réelle.

458114 : mise aux normes EP lot. « Lotissement Grandeur Nature »	+ 446 €
458214 : mise aux normes EP lot. « Lotissement Grandeur Nature »	+ 446 €

Décision :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés ADOPTE la décision modificative n° 1 au budget général telle que présentée.

QUESTIONS N° 5	Conventions avec ENEDIS pour servitude passage
-----------------------	---

Exposé :

Madame le Maire présente deux conventions à signer avec ENEDIS pour une servitude de passage en propriété communale sur les parcelles AB 140- et 141 et la parcelle AB 806 pour des travaux de raccordement de particuliers ainsi que la construction au 22 avenue du 45^{ème} parallèle

Décision :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés ACCEPTE les conventions à passer avec ENEDIS pour servitude de passage sur les parcelles AB 140 et 141 et la parcelle AB 806.

QUESTIONS N° 6	Subvention Comité des Fêtes
-----------------------	------------------------------------

Exposé :

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que la société VEOLIA a versé à la Commune la somme de 800 € pour partenariat à l'organisation de la course « courir sur le 45^{ème} parallèle ». Le Comité des fêtes étant chargé de la gestion des dépenses et du reversement de la recette à l'association ACCR, il est nécessaire de reverser le montant de 800 € sous forme de subvention.

Décision :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, DECIDE le versement d'une subvention au Comité des Fêtes d'un montant de 800 €

QUESTIONS N° 7	LOCATION BUREAUX ARRIERE PLACE DE LA MAIRIE
-----------------------	--

Exposé : Madame le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de construction des locaux Avenue du 45^{ème} parallèle sont pratiquement terminés et qu'il est désormais possible de louer la partie bureaux à l'étage de ce bâtiment. L'agence immobilière du 45^{ème} parallèle ayant sollicité la commune pour louer ces locaux attenants à ceux déjà utilisés Madame le Maire présente le cahier des charges définissant cette location et demande au Conseil municipal d'approuver ce dernier et de l'autoriser à signer tous les documents nécessaires.

Décision : Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le cahier des charges fixant les conditions de la location et autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires.

III – AUTRES AFFAIRES

QUESTION N° 8	COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR MADAME LE MAIRE SUR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
----------------------	---

Madame le Maire informe le Conseil municipal que les décisions qu'elle a prises en application de l'article L2122-22 du Code général des Collectivités territoriales sont les suivantes :

Décision 2018.18 – L'avenant n°1 au Marché N° 2018TR04490001 relatif à l'entretien de l'Eclairage public 2018 - 2021 attribué à L'Entreprise EIFFAGE ENERGIE INFRASTRUCTURE RHONE ALPES Agence de VALENCE 4-6 rue Gaspard Monge 26500 BOURG LES VALENCE a pour objet un changement de dénomination du titulaire qui devient **EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES – INFRA Rhône alpes** Agence de VALENCE –LAMASTRE - 4-6 rue Gaspard Monge 26500 BOURG LES VALENCE

Décision 2018.19 L'avenant n°1 au Marché N° 2018TR04130006 relatif au lot 6 pour l'aménagement de la RN 7 dans la traverse du village – tranche 2 attribué à EIFFAGE ENERGIE INFRASTRUCTURES RHONE ALPES Agence Drome Ardèche 4 RUE Gaspard Monge 26500 BOURG LES VALENCE a pour objet un changement de dénomination du titulaire qui devient **EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES – INFRA Rhône alpes** Agence de VALENCE –LAMASTRE - 4-6 rue Gaspard Monge 26500 BOURG LES VALENCE

QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire informe :

- Proposition de location véhicule pour déplacements service administratif sur un véhicule thermique :
 - o Location sur 36 mois : 193.80 € Citroën C3
193.23 € Peugeot 208
201.15 € Peugeot 108
- Véhicule Electrique
 - o Location sur 36 mois : 310 € Renault ZOE
- Début des travaux de la Mairie
- Travaux bâtiment commerce et Aménagement RN 7 presque terminés

Madame POUILLY Isabelle :

- Conseils Ecoles semaine 26
- Rendez vous à la société « les fées et rire » pour proposition spectacle de Noël le 27/06 à 14 H 30

Madame CHASTAGNIER Isabelle

- ✓ L'activité « Activ'méninges » se termine, les participants sont satisfaits de cette animation
- ✓ « Les gestes qui sauvent » une demande des participants sur une formation d'un niveau supérieur
- ✓ Ateliers numériques proposés par Arche aggro au mois de septembre dans une salle municipale
- ✓ Journée prévention routière le 21/09
- ✓ Animations semaine bleue :
 - Le 08/10 portes ouvertes atelier équilibre (SIEL BLEU)
 - Le 09/10 activité intergénérationnelle (préparation goûter/Chants)
 - Le 10/10 mise en situation « gestes et postures » jardinage
 - Le 11/10 lutte biologique – conférence préservation insectes
 - Le 12/10 présentation Sophrologie (C. MAGALLON)
- ✓ Réunion CCAS le 04/07 à 18 H 00

Monsieur ROUX Daniel :

- Suite à commission voirie du 22/05, travaux à prévoir
- ✓ Chemin des crêtes
- ✓ Rue de la gare/Avenue du canal (le long de la voie ferrée) la moitié de la voie est sur LA ROCHE DE GLUN, à voir avec la commune de LA ROCHE DE GLUN.

Monsieur PIZIEUX Marc

- ✓ Remise ceintures judo (entre 60 et 70 ceintures)
- ✓ Remise ceintures KRAV MAGA
- ✓ AG USPR et retransmission match sur écran géant
- ✓ Fête de la musique
- ✓ Gala dynamic danse
- ✓ Assises du sport, 41 communes invitées par Arche aggro à LINAIE, toutes les associations sont invitées.
- ✓ Vernissage Pont des arts 23/24 Juin
- ✓ Forum des associations 07/09 à PONT DE L'ISERE (gymnase)

- ✓ 30 Ans USPR le 08/09
- ✓ 40 Ans DOJO
- ✓ 06/07/08 Juillet réception des Italiens, le 07 réception en Mairie à 11 H 30

Madame CASTELLO Christel

- ✓ Commission bulletin municipal le 26/06 à 19 H 00
- ✓ Bilan de la course du 03/06, la commission remercie les 300 coureurs et 120 marcheurs ainsi que toutes les personnes ayant participé à la réussite de cette journée.
- ✓ La remise du chèque aura lieu le 14/09 à 18 h 00
- ✓ La course 2019 aura lieu le 02/06/2019

Prochain CM le 10/07 à 19 H 30 ou
27/08 en fonction de l'ordre du jour
Fin séance 20 H 45

La secrétaire de séance,



Isabelle POUILLY